

HAÏTI

COURRIER DIPLOMATIQUE

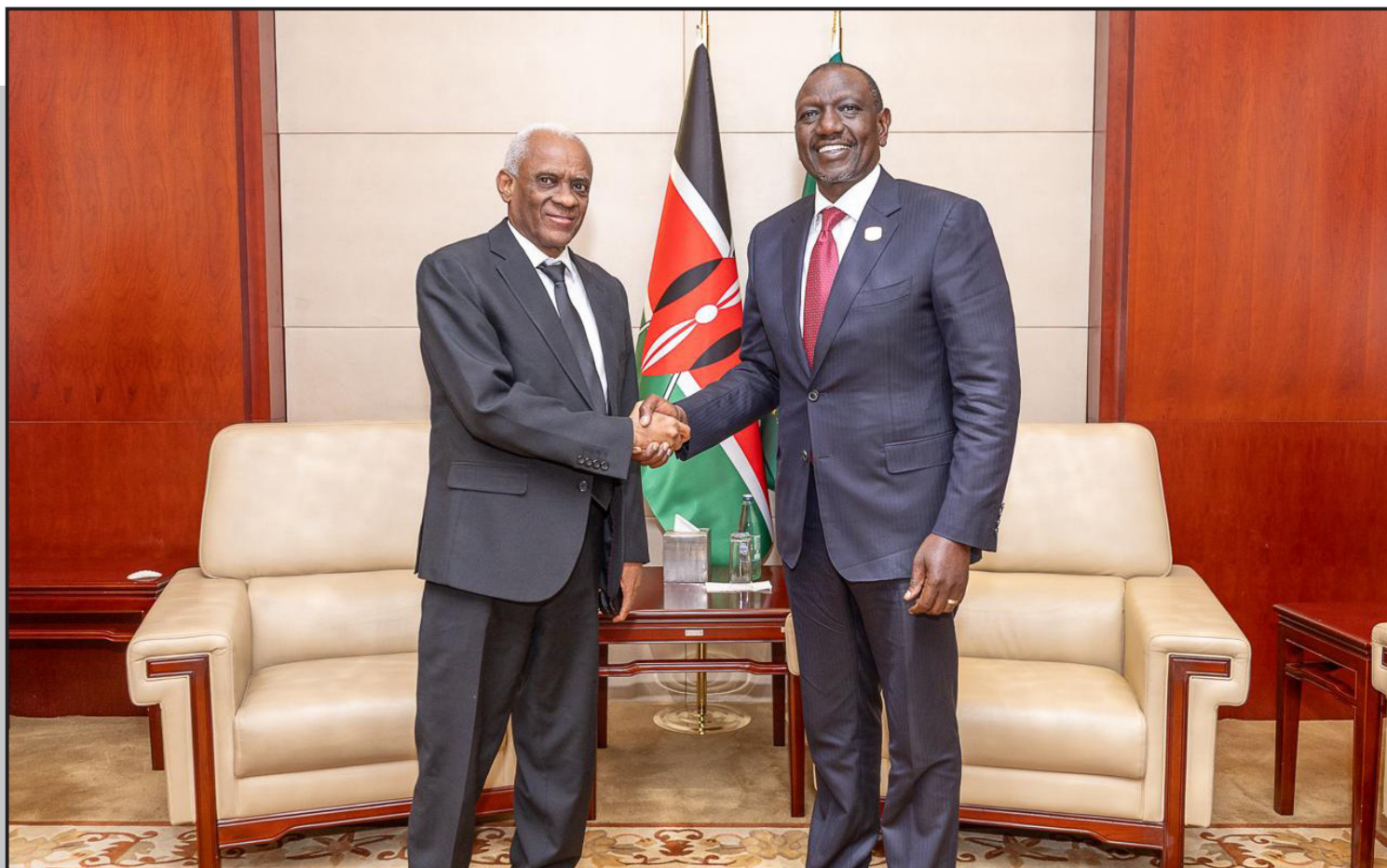


MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°21

Du 1^{er} au 15 septembre 2025



5 A, Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email:bulletin.mae@diplomatie.ht

SOMMAIRE

3	Le Mot du Ministre
4	Participation d'Haïti au 2 ^{ème} Sommet conjoint Afrique-CARICOM Addis-Ababa, Ethiopie
10	Rencontres bilatérales tenues par le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Edgard Leblanc Fils
13	Déclaration finale du deuxième Sommet Afrique-CARICOM
16	Signature d'un Mémoire d'Entente avec les Bahamas
17	Réunion des Ministres de la Santé CARICOM-Union Africaine
18	Le MAEC inaugure une infirmerie de premiers soins et renforce le bien-être de son personnel
19	Le Conseil Présidentiel de Transition félicite le Brésil à l'occasion du 203 ^{ème} anniversaire de son indépendance
20	Cérémonie de remise d'ampliations aux membres du Comité National Haïtien de Restitution et de Réparation (CNHRR)
22	Rencontre entre le Conseil Présidentiel de Transition et une délégation de l'Organisation des Nations unies : un partenariat renforcé pour la sécurité, l'humanitaire et les élections
24	Le Président du Conseil Présidentiel de Transition, Son Excellence Monsieur Laurent Saint-Cyr a reçu les Lettres de créance du nouvel Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des États-Unis mexicains en Haïti

LE MOT DU MINISTRE



C hères lectrices, chers lecteurs, Entre Haïti et les côtes africaines il faut compter plusieurs milliers de kilomètres; pourtant, nous nous sentons africains dans nos cœurs, dans nos âmes, dans nos mœurs et dans notre culture. C'est ainsi qu'au niveau de l'action diplomatique, nous essayons de donner une place chaque fois plus importante aux relations avec le continent africain. Actuellement, dans cette partie du monde, Haïti dispose de trois missions diplomatiques. Bientôt, d'autres seront implantées selon le plan de redistribution de la représentation diplomatique d'Haïti à travers le monde.

Entre temps, au cours de la première semaine de ce mois de septembre, une imposante délégation haïtienne conduite par le Conseiller Président Edgard Leblanc Fils a séjourné à Addis Abeba, Ethiopie, dans le cadre du Deuxième Sommet CARICOM/Afrique. Les nombreuses rencontres en marge du Sommet ont donné lieu à des perspectives intéressantes au niveau de l'agenda bilatéral avec plusieurs états africains. Mais Haïti a surtout profité de ce rendez-vous biannuel pour mettre en lumière certaines préoccupations communes aux pays africains et caraïbéens concernant le changement climatique et le réchauffement global. Notre délégation a aussi contribué à donner écho aux revendications et appels des peuples caraïbéens et africains à des réparations et des indemnisations pour les crimes liés à l'ère coloniale.

À cinq mille kilomètres de ce forum, ici à Port-au-Prince, le Coordonnateur du Conseil Présidentiel de Transition, son Excellence Laurent Saint Cyr a procédé le 8 septembre à la remise d'ampliation aux membres du Conseil National Haïtien de Restitution et de Réparation (CNHRR), les investissant ainsi de la mission patriotique de concevoir et de déployer une stratégie diplomatique nationale en matière de réparations.

Ce même jour, le Conseil Présidentiel de Transition a reçu les lettres de créances du nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Mexique en Haïti. Je lui souhaite la bienvenue sur notre terre hospitalière et aussi une fructueuse mission. Mais à chacun de vous fidèles lectrices et lecteurs du Courrier Diplomatique, je prends un plaisir immense pour vous souhaiter une fois de plus bonne lecture.

Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste
Ministre des Affaires étrangères et des Cultes



6-8 SEPTEMBRE 2025

Participation d'Haïti au 2^{ème} Sommet conjoint Afrique-CARICOM, Addis-Ababa, Ethiopie



Des Chefs d'Etat au 2^{ème} Sommet conjoint Afrique-CARICOM, Addis-Ababa, Ethiopie

Une délégation conduite par le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Edgard Leblanc Fils, a participé au 2^{ème} Sommet Afrique-CARICOM, qui s'est tenu à Addis-Ababa, Ethiopie, du 6 au 8 septembre 2025, sous la présidence conjointe de Son Excellence Monsieur João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola et Président de l'Union africaine, et de l'Honorable Dr. Terrance Drew, Premier Ministre de St-Kitts-et-Nevis, prochain Président de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté caribéenne (CARICOM). Le Sommet s'est déroulé sur le thème : « Partenariat transcontinental pour la poursuite de la Justice réparatrice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par le biais des réparations ».

Le principal objectif du deuxième Sommet Afrique-CARICOM était de consolider et renforcer les engagements pris par les Chefs d'Etat et de gouvernement lors du premier Sommet qui avait eu lieu en septembre 2021. Au regard du contexte régional et international, il y a aujourd'hui un besoin urgent de l'institutionnalisation d'un partenariat efficace entre les nations africaines et caribéennes. Le Sommet a établi un cadre pour ce partenariat, à travers lequel les dirigeants discutent de questions cruciales pour leurs pays et régions respectifs et s'engagent à œuvrer en vue de la réalisation d'un certain nombre d'objectifs, notamment :

- Atteindre un développement durable dans les pays gravement touchés par le changement climatique, et intensifier les actions

»»»» suite page 5

»»»» suite de la page 4



visant à conserver ou à utiliser de manière optimale les océans et les ressources maritimes pour le développement durable, soulignant l'importance de la sécurité alimentaire et de la promotion de l'économie bleue ;

- Conclure un Accord multilatéral sur les services aériens, en envisageant la possibilité de l'abolition de la double imposition, de la révision de l'exigence de visa, ainsi que de l'établissement de vols directs réguliers hebdomadaires entre l'Afrique et la région des Caraïbes ;
- Soutenir l'établissement d'une plateforme conjointe UA-CARICOM pour faciliter la circulation des informations et des expressions artistiques entre les deux régions ;
- Institutionnaliser la coopération entre l'Afrique, la CARICOM et la Diaspora, et décréter le 7 septembre de chaque année Journée CARICOM-Afrique, en mettant en place un Secrétariat/structure dédié et en organisant le sommet CARICOM-Afrique chaque 7 septembre ;
- Etablir un Forum des Territoires et États africains et caribéens sous la coordination du Secrétariat CARICOM-Afrique ;

- Etablir une Commission CARICOM-Afrique, en attendant la mise en place de la Commission de la Diaspora Caraïbe- Afrique-Brésil.

Bilan de la participation haïtienne

La délégation haïtienne conduite par le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Edgard Leblanc Fils, a profité de sa participation au deuxième Sommet Afrique-CARICOM pour présenter aux Chefs d'État et de gouvernement un tableau clair et objectif de la situation en Haïti, avec une emphase sur les défis à relever, et surtout sur la détermination et l'engagement du gouvernement de transition à rétablir la sécurité et un climat sociopolitique apaisé dans le pays.

Participation au débat général : inscription du dossier des Restitutions et Réparations à l'agenda de l'Union africaine

Au terme d'un vibrant discours prononcé à la tribune de l'Union africaine lors du 2^{ème} Sommet Afrique-CARICOM déroulé sur le thème du « Partenariat transcontinental pour la poursuite de la Justice réparatrice pour les Africains et les personnes d'ascendance afri-

»»»» suite page 6

»»» suite de la page 5

caine par le biais de réparations », le Conseiller-Président, S.E.M. Edgard Leblanc Fils, a inscrit le dossier des « Restitutions et Réparations » à l'agenda de l'Union africaine.

Dans ses propos liminaires, le Conseiller-Président a tout d'abord rappelé la solidité des liens de solidarité qui rattachent Haïti à l'Afrique en général, et à l'Éthiopie en particulier. Dans le cas de l'Éthiopie, le Conseiller-Président a souligné que ce rattachement est symbolisé par l'intervention solennelle et historique de l'Ambassadeur Émile Saint-Lot à la Société des Nations pour condamner fermement, au nom de la République d'Haïti, l'agression de l'Italie fasciste contre l'Éthiopie en octobre 1935, puis par la visite en Haïti, le 24 avril 1966, de l'Empereur Haïlé Sélassié, en signe de reconnaissance.

Le Conseiller-Président a enchaîné en faisant un plaidoyer en faveur de la justice réparatrice pour tous les torts causés aux Africains et aux personnes d'ascendance africaine un peu partout à travers le monde. Il s'est dit encouragé par le contexte actuel caractérisé par une mobilisation collective, à travers la solidarité internationale et la mutualisation des initiatives, dont l'objectif est d'instaurer un monde plus juste, plus respectueux des droits humains. Il a rappelé qu'Haïti est le symbole de cette résistance tenace, inébranlable, et porte en elle une double cicatrice, celle héritée de l'esclavage et celle de la rançon payée pour sa liberté.

Dans le cadre des démarches visant à obtenir justice et réparations de la dette de l'indépendance, le Président Leblanc Fils a fait remarquer que la République d'Haïti a non seulement adhéré pleinement au plan en dix (10) points de la CARICOM dans son programme ayant trait à la Justice réparatrice, mais elle a mis en place le « Comité National Haïtien de Restitutions et de Réparation ».

Dans ce même ordre d'idées, le Président



Vue de la salle lors du Sommet CARICOM - UA

Leblanc a salué l'adoption par l'Assemblée nationale française de la Résolution 1267 portant sur la reconnaissance, le remboursement et la réparation par la France de la double dette de l'Indépendance. Il a dit apprécier la décision du gouvernement français, particulièrement du Président Emmanuel Macron, de reconnaître officiellement cette injustice historique. Cette reconnaissance, a poursuivi le Conseiller-Président, qui honore la France et le peuple français, représente une avancée significative sur la voie de la justice réparatrice tant souhaitée, tout en formulant le vœu que cette démarche aboutisse à des mesures concrètes, orientées vers des projets de réparation sur les plans financier, économique et mémoriel.

6-8 SEPTEMBRE 2025

Allocution du Conseiller-Président, S.E.M. Edgard Leblanc fils, à l'occasion du 2^{ème} sommet conjoint Afrique-CARICOM, Addis-Ababa, Ethiopie

Monsieur le Président de l'Union Africaine,
Monsieur le Président de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CARICOM, Excellences Mesdames,
Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de l'ONU,
Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,
Madame la Secrétaire générale de la CARICOM,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Il m'échet un très grand honneur d'être ici en Afrique, mon Alma-mater, et précisément en Éthiopie, le berceau de l'humanité, en vue de participer, au nom du Conseil Présidentiel de Transition, au 2^{ème} sommet Afrique-CARICOM, dont le thème central est : « la justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par le biais des réparations ».

Venant de la sixième région de l'Union Africaine, je me sens fier de mon origine d'autant plus qu'il a été établi scientifiquement que le premier homme ayant habité la planète Terre est Africain.

Je tiens à adresser mes remerciements au gouvernement et au peuple éthiopiens pour leur accueil chaleureux et l'hospitalité qu'ils ont offerte à la délégation haïtienne, de l'enregistrement de ses membres au comptoir de la compagnie aérienne nationale, à New York, jusqu'au déroulement du sommet.

Plein d'émotion, j'ai senti, en foulant le sol éthiopien, la force des liens de solidarité qui rattachent Haïti à l'Afrique et je n'ai pu m'empêcher de me souvenir d'abord de

l'intervention mémorable et courageuse de l'Ambassadeur Emile Saint-Lot à la Société des Nations pour condamner fermement l'agression de l'Italie fasciste contre l'Éthiopie en octobre 1935 ; ensuite la visite en Haïti, le 24 avril 1966, en signe de reconnaissance, de l'Empereur Hailé Sélassié.

Permettez-moi de présenter, au nom du Conseil présidentiel de transition, au nom du gouvernement et du peuple haïtiens, mes vives félicitations aux organisateurs de ce 2^{ème} Sommet Afrique-CARICOM, tenu en ce jour à Addis-Abeba

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour discuter autour d'un thème qui revêt une importance capitale pour les peuples africains et tous ceux d'ascendance africaine, à savoir : la justice réparatrice. Ce thème évoque une page sombre de l'histoire de l'humanité : celle de l'esclavage. Arrachés à leurs familles et vendus comme du bétail, nos ancêtres ont souffert les pires horreurs du système d'oppression, de déshumanisation et de violence hors norme, instauré par les puissances coloniales de l'époque.

On a trop longtemps voulu reléguer cette histoire aux oubliettes et effacer de la mémoire ses conséquences d'une extrême gravité. Aujourd'hui, nous, peuples d'Afrique, et ceux de la 6^{ème} région de l'Union africaine, nous nous tenons unis pour réclamer justice et réparations. Car la mémoire de l'esclavage reste encore vivace et douloureuse dans notre subconscient collectif. Elle traverse nos luttes, irrigue notre résilience et

»»»» suite page 8



»»»» suite de la page 7

façonne notre devenir.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

L'histoire de l'Afrique n'est pas celle d'un continent isolé. Elle est partagée par tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont connectés à ce passé de souffrance, de lutte et de résistance. Haïti, symbole de cette résistance tenace, inébranlable, porte en elle une double cicatrice béante, héritée à la fois de l'esclavage et de la rançon payée pour sa liberté.

La réclamation de justice par le remboursement de cette dette dépasse le simple devoir mémoriel. Elle est une obligation envers nos ancêtres, envers le peuple haïtien. Réparer un tort c'est non seulement le compenser, mais aussiet surtout le reconnaître. Reconnaître que ce passé a laissé des séquelles profondes et complexes qui contribuent aujourd'hui encore à alimenter la pauvreté et à creuser le fossé des inégalités sociales et économiques. En effet, dans le monde entier, les descendants d'esclaves subissent les tares de ce système brutal, immonde sous diverses formes, telles que discrimination, inégalités d'accès à l'éducation, à la santé, au logement, précarité économique, racisme systémique. L'histoire de ces peuples d'ascendance africaine est inextricablement liée à celle d'Haïti qui peine encore à tisser les méandres de son avenir. Mon pays fait face aujourd'hui à la précarité économique, à l'inégalité sociale, à la violence des gangs armés liés à la criminalité transnationale en extension, plongeant la population dans le désarroi le plus total.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de profiter de cette tribune pour saluer l'adoption par l'Assemblée nationale française de la Résolution 1267 por-

tant sur la reconnaissance, le remboursement et la réparation par la France de la double dette de l'Indépendance. Dans le même esprit, je note avec intérêt la décision du gouvernement français, notamment du Président Emmanuel Macron, de reconnaître officiellement cette injustice historique. Cette reconnaissance, qui honore la France et le peuple français, représente une avancée significative dans la marche vers la justice réparatrice tant souhaitée. Toutefois, cette démarche, ce noble élan, doit aboutir à des mesures concrètes, orientées vers des projets de réparation sur les plans financier, économique et mémoriel.

Pour renforcer les efforts internationaux initiés par la Commission des Réparations de la CARICOM, le gouvernement haïtien a procédé à la création d'un Comité National Haïtien de Réparation et de Restitution (CNHRR) par Arrêté pris en Conseil des Ministres le 14 avril 2025. Les membres de ce comité, au nombre de vingt-et-un (21), nommés par Arrêté pris en Conseil des Ministres le 5 août 2025, dont l'objectif principal est de sensibiliser le monde entier sur la nécessité d'agir pour que cette justice réparatrice puisse se concrétiser, seront investis ce lundi 8 septembre par le Conseil Présidentiel de Transition.

Le gouvernement haïtien reste résolument engagé à contribuer à cette dynamique internationale en étroite collaboration avec nos partenaires, afin de continuer à sensibiliser les États et les peuples sur l'urgence d'agir en faveur de la justice et la réparation. Le contexte actuel appelle à une mobilisation collective, à travers la solidarité internationale et la mutualisation des initiatives, en vue d'instaurer un monde plus juste, plus respectueux des droits humains.

Monsieur le Président,
Messieurs, Mesdames,

»»»» suite page 9

»»» suite de la page 8

Je voudrais terminer mon propos en soulignant que la République d'Haïti attache une très grande importance à la question des réparations qui est au centre des discussions de ce 2^{ème} Sommet Afrique – Caraïbe. Nous nous réjouissons de la décision de l'Union Africaine de proclamer l'année 2025 « Année des Réparations », plus précisément, l'année de la justice pour les Africains et les Afro-descendants à travers les Réparations.

Pour avoir ouvert le chemin de la lutte contre le colonialisme, le racisme et l'esclavage, la République d'Haïti y souscrit pleinement. De la même façon qu'elle adhère totalement au plan en dix (10) points de la CARICOM. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'elle a mis sur pied le Comité National Haïtien de Restitutions et de Réparation.

Je veux, Mesdames, Messieurs, attirer votre attention sur le vocable Restitution qui figure à côté de celui de Réparation dans la dénomination du Comité précédemment évoqué. Après avoir conduit avec succès la première et la seule révolution victorieuse d'esclaves, et obtenu sur le champ de bataille la liberté et l'indépendance, Haïti s'est vu imposer, à grands renforts de menaces, le paiement d'une somme exorbitante que l'on a coutume d'appeler « La Dette de l'Indépendance ». Cette dette, plus précisément cette rançon, dont le caractère immoral, illégal, injuste, illégitime a été largement reconnu, s'est révélée durant plus d'un siècle et demi un très lourd fardeau pour les finances et l'économie de mon pays. Aujourd'hui, nous en réclamons le remboursement à sa valeur actualisée, et nous en appelons à la solidarité de nos frères africains, caribéens et de tous les afrodescendants en général pour nous accompagner dans cette noble démarche de restitution. Il importe de souligner que le paiement de cette rançon a plombé durablement le développement de notre pays, le privant d'importantes ressources qui auraient pu être affectées à la construction

d'infrastructures sanitaires, éducatives, énergétiques, agricoles, industrielles et institutionnelles. En clair, elle a maintenu la Première République noire du monde dans une spirale de marasmes économiques et financiers, l'empêchant de construire un Etat et des institutions dignes de ce nom.

Le paiement de cette rançon n'a pas fait qu'affecter mon pays. Il a permis de financer l'expansion du colonialisme au détriment de nos frères caribéens et africains, pendant que dans le même temps, le jeune Etat d'Haïti qui s'était lancé dès sa naissance dans une croisade en faveur de la libération des peuples opprimés a dû s'arrêter en si bon chemin, faute de ressources adéquates.

Cela étant, la restitution de la rançon de l'Indépendance d'Haïti concerne non seulement notre pays mais aussi tous nos frères d'Afrique, de la Caraïbe, aussi bien que tous les Afro-descendants du monde entier. Par ailleurs, la restitution de la rançon de l'Indépendance d'Haïti pourrait constituer la porte d'entrée sur le chemin des réparations des torts causés par l'esclavage, le colonialisme et le racisme, réparations auxquelles notre pays demeure très attaché.

C'est pourquoi nous appuyons fermement la requête du Président du Comité National Haïtien de Restitution et de Réparation, formulée le 17 avril 2025, à la tribune des Nations unies à l'occasion du Bicentenaire de la commission de cette injustice historique, demandant l'intégration de la restitution de la Rançon de l'Indépendance haïtienne à toute résolution relative aux réparations.

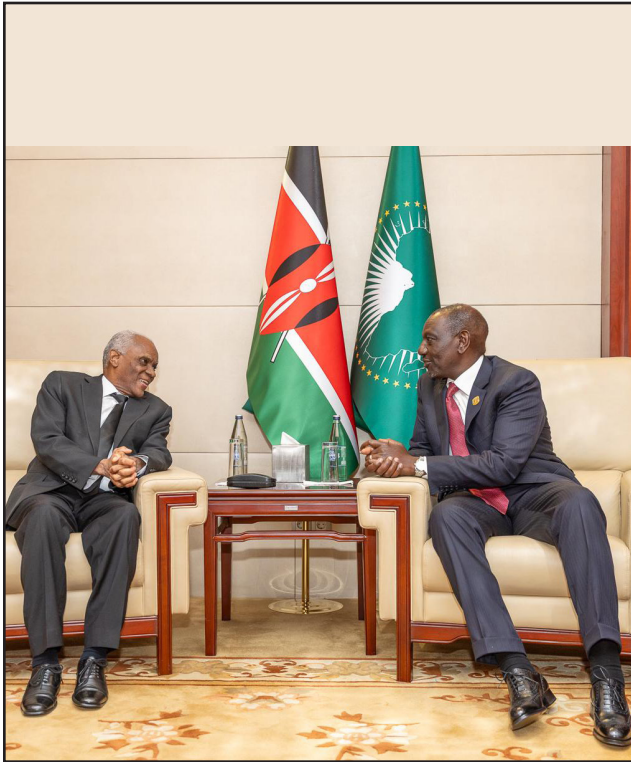
Je profite donc de cette occasion qui m'est offerte pour exprimer le souhait de la délégation haïtienne que ce point figure en lettre d'or dans la résolution finale de cette prestigieuse rencontre.

Je vous remercie.



6-8 SEPTEMBRE 2025

Rencontres bilatérales tenues par le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Edgard Leblanc Fils



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Edgard Leblanc Fils et le Président de la République du Kenya, Son Excellence Monsieur William Ruto

Rencontre avec le Président du Kenya

En marge du deuxième Sommet Afrique- CARICOM, le Conseiller-Président, S.E.M. Edgard Leblanc Fils a eu une rencontre bilatérale avec le Président de la République du Kenya, S.E.M. William Ruto. Les discussions ont porté essentiellement sur la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS), dirigée par le Kenya, dont le mandat arrive à expiration au tout début du mois d'octobre 2025.

D'entrée de jeu, le Président Ruto a dit regretter que la MMAS ait dû faire face à un manque crucial d'équipements et de logistiques, qui a impacté négativement son fonctionnement, sabordant les résultats attendus. Il a révélé avoir pris note du rôle de

premier plan attribué à l'Organisation des États Américains (OEA) dans le dossier haïtien, et s'est dit prêt à établir, dès que possible, de concert avec les autorités haïtiennes et les partenaires internationaux, un calendrier de retrait progressif des forces kényanes en Haïti, qui tiendrait compte de la date des élections.

Par ailleurs, le Président Ruto s'est montré pessimiste quant à la capacité des partenaires d'Haïti à mobiliser 5500 hommes de troupe pour la nouvelle force et leur volonté d'en assurer le financement. Il estime que le vocable « contribution volontaire », utilisé dans l'appel à contribution, ne constitue pas la bonne formule si l'on veut réellement lever les fonds indispensables en faveur d'Haïti. Il dit souhaiter rencontrer le Président du Conseil présidentiel de transition, en marge de la 80^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, pour discuter de ces questions plus en profondeur.

Pour sa part, le Conseiller-Président Edgard Leblanc Fils, a remercié le Président Ruto pour son engagement aux côtés du peuple haïtien dans ce contexte difficile, et lui a réitéré les condoléances du gouvernement de transition pour les pertes subies par les troupes kényanes. Il a souligné que le gouvernement de transition accorde une très grande importance au renforcement de l'effectif et des capacités opérationnelles de la Police Nationale d'Haïti (PNH) et des Forces Armées d'Haïti (FADH), afin de les rendre plus aptes à affronter les gangs.

Enfin, le Président Leblanc Fils a réaffirmé l'engagement et la volonté du pouvoir de transition d'organiser les élections d'ici le premier trimestre de l'année 2026, avec un léger décalage par rapport au calendrier initial.

»»»» suite page 11

»»»» suite de la page 10



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Edgard Leblanc Fils et le Premier ministre des Bahamas, l'Honorable Philip Davis

Rencontre avec le Premier Ministre des Bahamas

La rencontre du Conseiller-Président Edgard Leblanc Fils avec le Premier Ministre des Bahamas, l'Honorable Philip Davis, s'est déroulée essentiellement sur la coopération bilatérale en matière de sécurité maritime et la question des visas bahaméens.

Dès l'entame de la rencontre, le Conseiller-Président a salué l'engagement des Bahamas à accompagner Haïti dans le domaine de la sécurité maritime, à travers la formation, aux Bahamas, de plusieurs agents de la Marine haïtienne. Passant en revue la coopération entre les deux pays, il a fait remarquer au Premier Ministre Davis qu'en dépit des bonnes intentions affichées, certaines promesses récentes du gouvernement bahaméen ayant trait au renforcement de la sécurité maritime n'ont pas été tenues. Il a cité à titre d'illustration la question de l'envoi de navires des Gardes côtes des Bahamas pour assurer la surveillance de la baie de Port-au-Prince de concert avec

leurs homologues de la Police nationale d'Haïti.

Le Premier Ministre Davis a, pour sa part, réitéré l'engagement du Commonwealth des Bahamas à coopérer avec Haïti, tout ensoulignant que ce manquement était indépendant de sa volonté, arguant que les navires en question nécessitaient beaucoup de réparations tandis que les pièces de rechange n'étaient pas disponibles en temps et lieu.

Il y a lieu de souligner que, depuis le début du déploiement de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS), le Commonwealth des Bahamas nourrissait l'ambition de se positionner comme un partenaire de premier plan d'Haïti dans le domaine de la sécurité maritime, selon un schéma gagnant-gagnant. En réalité, les Bahamas, tout comme Haïti, ont intérêt à ce que la route maritime soit sécurisée, afin de limiter l'accès aux narco-trafiquants qui utilisent ce couloir pour le transport de leurs marchandises.

Les discussions ont ensuite porté sur les informations diffusées dans la presse nationale et internationale faisant état de la suspension de visas bahaméens pour les ressortissants haïtiens souhaitant se rendre aux Bahamas. Ce point se révèle d'une grande importance pour le Président Leblanc, au regard du nombre élevé de compatriotes haïtiens qui sont contraints de se rendre aux Bahamas pour le renouvellement de leurs visas américains.

En réponse à la question du Conseiller Président Leblanc, qui voulait obtenir des clarifications sur ce dossier, le Premier ministre Davis a fait savoir qu'il s'agissait d'informations erronées, qui ont été publiées sur le site de l'Ambassade américaine et relayées par la presse et les réseaux sociaux. Il a fait savoir que le gouvernement bahaméen n'a jamais adopté pareilles mesures à l'égard des ressortissants haïtiens qui continuent d'entrer sur le territoire bahaméen et d'en sortir sans

»»»» suite page 12

»»» suite de la page 11

entrave.

Participation à des activités ou événements parallèles

Le Conseiller-Président Edgard Leblanc Fils a également participé aux trois activités parallèles suivantes, organisées en marge du deuxième Sommet Afrique-CARICOM :

Visite au Musée du Palais national

Le Président Leblanc a visité, dans la journée du 6 septembre 2025, en compagnie d'autres Chefs de délégation, le Musée du Palais national. Celui-ci est un bâtiment gouvernemental emblématique de la République démocratique fédérale d'Éthiopie, connu pour avoir été la dernière résidence de l'Empereur Hailé Sélassié (1930-1974). Le site a été abandonné pendant plusieurs années après le renversement de l'Empereur par un coup d'État militaire, avant d'être utilisé comme résidence du Président de la République et comme espace d'exercice du pouvoir des chefs d'État. Il n'avait jamais été ouvert au public avant le mois de juillet 2025.

Les lieux présentent un design néoclassique avec une forte influence de l'Art déco. Les bas-reliefs de la façade principale illustrent l'histoire de l'Éthiopie qui, avec les jardins qui l'entourent, constitue un élément du patrimoine national d'un grand intérêt culturel, historique et esthétique. Le site a été restauré à sa gloire d'antan par le gouvernement éthiopien pour honorer le passé de l'Éthiopie et créer un symbole durable de fierté et d'inspiration pour les générations futures.

Visite à Shashamane

Le 8 septembre 2025, le Président Leblanc s'est rendu, en compagnie des autres Chefs d'État et de gouvernement, ainsi que du Ministre des Affaires Étrangères, S.E.M. Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, dans la petite ville de Shashamane pour une visite guidée, dans le but de rencontrer la diaspora caribéenne.



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Edgard Leblanc, lors de sa visite à Shashamane

Shashamane est une ville de la région éthiopienne d'Oromia, qui revêt une grande importance historique et symbolique puisqu'elle représente le centre spirituel et culturel pour la communauté rastafari. Elle prit naissance en 1941 à la suite de l'invasion italienne et du retour de l'Empereur Hailé Sélassié sur le trône. Il importe de noter qu'en 1948, ce dernier a pris la décision d'accorder 500 acres de terres fertiles à des réfugiés noirs en réponse au racisme aux États-Unis, leur permettant un retour sur le continent africain. La ville sert de symbole de rapatriement et est connue comme étant l'épicentre de la culture rastafari, bien qu'elle accueille également diverses communautés religieuses et offre un accès à la Grande Vallée du Rift. En 2022, sa population était estimée à 208,368 habitants.

Dîner officiel

A l'invitation du Premier ministre éthiopien, S.E.M. Abiy Ahmed Ali, le Conseiller-Président a participé à un dîner d'État offert à l'intention des Chefs d'État et de gouvernement.

6-8 SEPTEMBRE 2025

Déclaration finale du deuxième Sommet Afrique-CARICOM



A l'issue des travaux du Sommet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement participants ont adopté la Déclaration finale du Sommet, ainsi qu'une Déclaration sur les Réparations.

Déclaration finale du Sommet

A travers cette Déclaration, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine et de la CARICOM se sont engagés à œuvrer au renforcement des relations entre l'Afrique et la CARICOM. Ils ont promis de travailler conjointement à l'amélioration des relations institutionnelles entre la Commission de l'Union africaine et le Secrétariat général de la CARICOM. Ils ont ainsi exprimé leur volonté d'explorer en permanence des voies supplémentaires de coopération, notamment d'envisager l'établissement d'une Représentation de l'Union africaine à Georgetown, Guyana, qui sera accréditée auprès de tous ses États membres, ainsi qu'un bureau de la CARICOM à Addis-Abeba. De plus, ils ont réaffirmé leur volonté de

tenir le Sommet régulièrement, alternativement en Afrique et dans la Caraïbe.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement se sont également exprimés sur la situation en Haïti. Au point 27 de ladite Déclaration, ils ont souligné l'urgence d'un soutien solide à Haïti pour l'aider à faire face à la crise multidimensionnelle qu'elle traverse, et ont plaidé en faveur d'une plus grande capitalisation du Fonds fiduciaire des Nations unies, établi en appui à la Mission multinationale de soutien à la sécurité (MMAS) dirigée par le Kenya. Ils ont exhorté les acteurs internationaux à tenir leurs promesses de fournir les ressources nécessaires, y compris une assistance financière, logistique et technique, de contribuer au renforcement des capacités des forces de l'ordre, et ont souligné l'importance d'assurer l'efficacité de la Mission pour pouvoir aider la Police nationale haïtienne à rétablir la sécurité et favoriser la création d'un environnement propice à la tenue d'élections

»»» suite page 14



»»»» suite de la page 13

libres et équitables. Le Sommet a reconnu le rôle clé de la CARICOM et du gouvernement du Kenya dans la recherche d'une solution durable à la crise, et réitéré son engagement indéfectible envers la MMAS. Au point 42 de

la Déclaration finale, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont réaffirmé la nécessité d'une justice réparatrice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine, et souligné que les pratiques du commerce transatlantique des Africains et de l'esclavage transformant ces derniers en de véritables biens matériels constituent de graves crimes contre l'humanité, qui nécessitent justice, compensation et réparation. À cette fin, le Sommet a convenu d'adopter « La Déclaration d'Addis-Abeba sur le Partenariat transcontinental en quête de Justice réparatrice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine à travers les réparations. »

S'agissant de la Réforme des Nations-Unies, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont déclaré reconnaître l'urgence d'une réforme globale du système des Nations Unies, en particulier du Conseil de sécurité, soulignant que cette réforme est essentielle pour garantir un système multilatéral plus équitable, inclusif et représentatif, permettant à l'ONU de s'acquitter efficacement de son mandat en matière de maintien de paix et de sécurité internationales. À cet égard, ils ont défendu le principe de la pleine représentation de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité, avec au moins deux sièges permanents assortis de tous les prérogatives et privilèges qui s'y rattachent, y compris le droit de veto tant qu'il existe, et cinq sièges non permanents, conformément à la position commune africaine telle qu'elle est inscrite dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte, ainsi qu'un siège tournant pour les Petits États insulaires en développement (PEID). Ils se sont engagés à

renforcer davantage la coopération entre les membres africains (A3) du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) et leurs homologues caribéens en vue de la réalisation d'objectifs communs en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Parmi les autres points abordés dans la Déclaration finale, il y a lieu de mentionner les suivants :

- Renforcement des liens institutionnels et la coopération
- Commerce et partenariat
- Innovation technologique et intelligence artificielle
- Engagement et autonomisation des jeunes
- Développement durable
- Paix et sécurité
- Gouvernance économique mondiale et financement du développement
- Changement climatique.

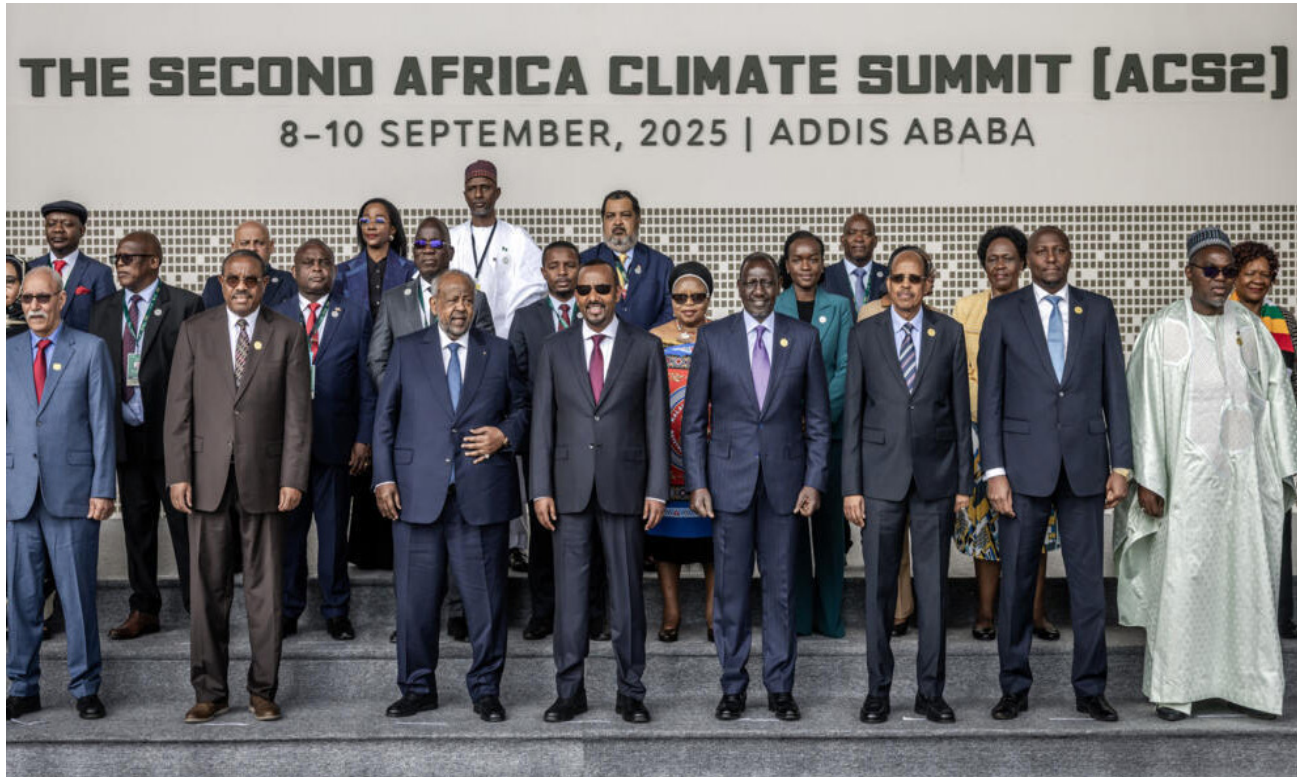
Déclaration sur les Réparations

Les Chefs d'Etat et de gouvernement africains et caribéens ont également adopté une déclaration dans laquelle ils réaffirment que la justice et les réparations pour l'Afrique et sa diaspora constituent l'une des conditions essentielles du développement socio-économique durable en Afrique et dans les parties pertinentes de la Diaspora africaine du Sud global, et un catalyseur pour la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Ils ont souligné l'importance de reconnaître la nécessité de préserver la culture, le patrimoine et la dignité du continent, en les renforçant à travers le développement d'une Position Commune sur la Restitution des Biens Culturels et du Patrimoine et d'un Cadre d'Action sur les Négociations pour le retour des biens culturels illicitement trafiqués, la restitution intégrale des artefacts culturels et religieux africains volés, ainsi que des archives et des restes

»»»» suite page 15

»»» suite de la page 14



Des Chefs d'Etat au 2^{ème} Sommet conjoint Afrique-CARICOM, Addis-Ababa, Ethiopie

humains.

Les Chefs d'État et de gouvernement ont affirmé que, parallèlement à la demande de justice réparatrice, il est nécessaire de s'attaquer aux inégalités qui caractérisent les systèmes économiques et politiques internationaux injustes actuels, nécessitant la réforme de l'architecture financière et commerciale mondiale, ainsi que celle du Conseil de sécurité des Nations Unies, tout en prenant en compte l'initiative de Bridgetown relative à la justice réparatrice.

En outre, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont insisté sur la nécessité de traiter les conséquences du trafic transatlantique d'Africains réduits en esclavage, de l'esclavage de fait, du colonialisme et de l'apartheid commis par les puissances coloniales, ainsi que tous leurs effets qui se seraient manifestés ou auraient persisté sous de nombreuses formes, y compris le fardeau injuste de la dette souveraine, les flux financiers illicites, ou les

pertes et dommages ainsi que les désastres environnementaux dus aux essais nucléaires.

Le Sommet a réaffirmé que la reconnaissance de responsabilité des puissances colonialistes dans les torts causés par le trafic transatlantique d'Africains réduits en esclavage, et l'exigence de la justice, de la compensation et des réparations, y compris pour d'autres crimes comme le colonialisme, le génocide et l'apartheid, sont des obligations fondamentales en vertu du droit international.

Au point 35 de la Déclaration, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont exprimé leur solidarité avec Haïti à l'occasion du bicentenaire de l'imposition par la France de la dette écrasante et injuste en reconnaissance de son indépendance, et ont dit saluer l'établissement d'une Commission conjointe pour examiner la question de la restitution de la dette d'indépendance d'Haïti.

6 SEPTEMBRE 2025

Signature d'un Mémorandum d'Entente avec les Bahamas



A l'issue de la rencontre bilatérale avec les Bahamas, le Ministre des Affaires Etrangères et des Cultes, S.E.M. Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a signé avec son homologue bahaméen, l'Honorable Frederick Mitchell, un « Mémorandum d'Entente pour l'établissement de consultations politiques bilatérales entre la République d'Haïti et le Commonwealth des Bahamas ».

L'objectif de ce Mémorandum d'Entente est d'améliorer et de renforcer la coopération entre les deux pays ; il servira également de plateforme utile pour des consultations politiques et diplomatiques, ainsi que pour la coordination des actions au niveau bilatéral.

Les consultations, qui seront entre les deux Parties, couvriront les relations politiques, économiques, culturelles et consulaires et d'autres domaines d'intérêt commun tels que le commerce et la sécurité, dans le but de renforcer davantage les relations bilatérales entre les deux États. Les consultations pourront s'étendre également à des questions relatives à la politique internationale et régionale, ainsi qu'à des thèmes d'intérêt en



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, S.E.M Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et son homologue bahaméen, l'Honorable Frederick Mitchell

discussions au sein d'organisations multilatérales comme l'OEA, les Nations unies, la CARICOM, la CELAC, le Mouvement des pays non alignés...

6 SEPTEMBRE 2025

Réunion des Ministres de la Santé CARICOM-Union Africaine



Les ministres de la Santé CARICOM-Union Africaine

Le Sommet des Chefs d'État et de gouvernement a été précédé, le 6 septembre 2025, d'une réunion conjointe des Ministres de la Santé CARICOM-Union africaine, co-organisée par le Ministère de la Santé de l'Éthiopie, la Commission de l'Union africaine, la CARICOM et le Partenariat pour le développement de la santé en Afrique et dans les Caraïbes (HeDPAC).

Il est à souligner que le HeDPAC est une initiative mondiale de santé publique, qui tire parti des leçons apprises lors de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences, pour promouvoir le développement de la santé dans le Sud global. Initialement axée sur le renforcement du partenariat Sud-Sud entre les régions africaines et caribéennes, cette plateforme est dédiée à la construction de

systèmes de santé solides et résilients pour accélérer la mise en place d'une couverture sanitaire universelle.

HeDPAC a été créé en 2023 sous l'impulsion des Chefs d'État et de gouvernement de la Barbade, de Guyana et du Rwanda, et hébergé à l'origine au siège de l'OMS. Sa mission est d'améliorer les capacités institutionnelles du secteur sanitaire et de favoriser la collaboration entre les nations. En s'alignant étroitement sur les plans de développement nationaux et régionaux existants, HeDPAC garantit l'efficacité, la synergie et la cohérence de ces efforts dans le domaine de manière à ce qu'ils aient un impact positif sur la santé mondiale. Il a ses bureaux à Bridgetown (Guyana) et à Kigali (Rwanda).

1^{ER} SEPTEMBRE 2025

Le MAEC inaugure une infirmerie de premiers soins et renforce le bien-être de son personnel

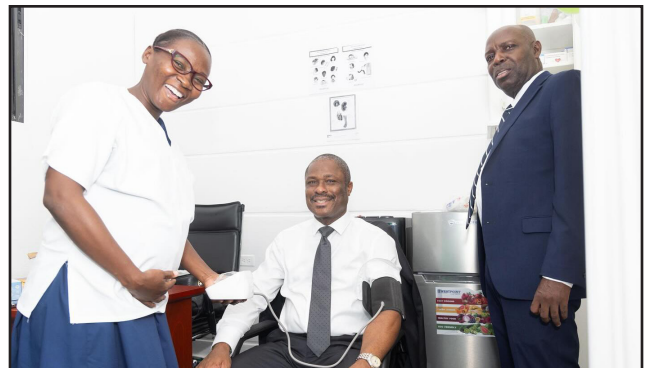


Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Directeur général, Monsieur Christian Toussaint, à l'inauguration de l'infirmerie de premiers soins mise à la disposition du personnel MAEC

Le 1^{er} septembre 2025, le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a inauguré, au siège de la Chancellerie, une infirmerie de premiers soins mise à la disposition du personnel. Cette structure, dotée de trois infirmières et d'un médecin-psychologue, offrira des services médicaux de base afin de garantir un meilleur accompagnement sanitaire aux employés du Ministère.

Cette initiative s'inscrit dans une vision globale de l'amélioration des conditions de travail et du bien-être du personnel de la Chancellerie haïtienne. Une cafétéria moderne sera également ouverte prochainement dans le cadre de cette même démarche.

Par ailleurs, le Ministre a fait mention de la titularisation de près de 300 contractuels des services centraux et de 28 nouveaux diplomates diplômés de l'Académie Jean



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Directeur général, Monsieur Christian Toussaint, à la salle d'infirmerie du MAEC

Price-Mars, ainsi que du transfert de 60 fonctionnaires dans les services extérieurs. Il a également affirmé qu'aucun arriéré de salaire n'est dû, ni dans les services centraux ni dans les missions à l'étranger.

Ces actions témoignent de la volonté du Gouvernement de moderniser la diplomatie haïtienne, de doter le pays d'un corps diplomatique qualifié, motivé et fier de servir la Nation.

7 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Présidentiel de Transition félicite le Brésil à l'occasion du 203^{ème} anniversaire de son indépendance



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 7 SEPTEMBRE

Fête de l'indépendance de la République fédérative du Brésil

A l'occasion du 203^{ème} anniversaire de l'indépendance de la République fédérative du Brésil, le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) a adressé, au nom du gouvernement et du peuple haïtiens, ses plus vives félicitations au Gouvernement et au peuple brésiliens.

Le CPT a salué les liens historiques d'amitié, de solidarité et de coopération existant entre Haïti et le Brésil, fondés sur un engagement commun en faveur de la démocratie, de la paix et du développement durable.

Le Conseil présidentiel de transition a renouvelé également sa profonde gratitude

envers le peuple brésilien pour son soutien constant à Haïti, notamment à travers sa participation active aux efforts internationaux visant à rétablir la sécurité et la stabilité dans le pays.

En cette occasion, le Conseil a tenu à adresser un message spécial à la communauté haïtienne vivant au Brésil, qui, par sa résilience, sa dignité et son travail assidu contribue à renforcer les liens entre les deux nations.

Le Conseil présidentiel de transition a formulé ses vœux les plus sincères de paix, de prospérité et de progrès continu pour les autorités et la nation brésiliennes.

LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025

Cérémonie de remise d'ampliations aux membres du Comité National Haïtien de Restitution et de Réparation (CNHRR)



Les membres du CPT, quelques membres du gouvernement et les membres du Comité National Haïtien de Restitution et de Réparation (CNHRR)

Le Président du Conseil Présidentiel de Transition, Son Excellence Monsieur Laurent Saint-Cyr a procédé, le lundi 8 septembre 2025, à la remise officielle des ampliations aux membres du Comité National Haïtien de Restitution et de Réparation (CNHRR), marquant ainsi l'entrée en fonction effective de cette instance nationale.

La cérémonie s'est tenue à la Villa d'Accueil, en présence des Conseillers Présidents, de plusieurs membres du gouvernement, de représentants de la société civile, du monde académique et d'autres personnalités.

Dans son allocution de circonstance, le Président du CPT, S.E.M Laurent Saint-Cyr, a salué la portée historique de cette initiative



Le Président du Conseil Présidentiel de Transition, Son Excellence Monsieur Laurent Saint-Cyr

en soulignant à l'attention des membres du CNHRR que : « Par cette décision, l'État haïtien vous confie une responsabilité sans précédent: rappeler au monde que la justice réparatrice n'est pas un luxe, mais une

»»» suite page 20

»»»» suite de la page 19



nécessité. »

Le Président a précisé que ce Comité, composé de 21 membres, aura pour mission :

- de concevoir et de déployer la stratégie diplomatique nationale en matière de réparations, en coordination avec les plus hautes instances de l'État ;
- de constituer une documentation scientifique et juridique irréfutable sur l'impact multidimensionnel de la dette coloniale sur notre trajectoire nationale ;
- d'orchestrer une mobilisation citoyenne et internationale autour de cette cause juste et légitime ;
- de forger des alliances stratégiques durables avec nos partenaires régionaux et internationaux, en particulier au sein de la CARICOM et des instances multilatérales compétentes.

Par ailleurs, S.E.M. Laurent Saint-Cyr a réaffirmé l'engagement du Conseil présidentiel de transition à accompagner le Comité dans l'accomplissement de son mandat, et a exhorté ses membres à se laisser guider, dans le cadre de leur action, par l'excellence, la rigueur scientifique et l'amour inconditionnel de la patrie.

8 SEPTEMBRE 2025

Rencontre entre le Conseil Présidentiel de Transition et une délégation de l'Organisation des Nations unies : un partenariat renforcé pour la sécurité, l'humanitaire et les élections



Les membres du Corps Diplomatique saluant les membres du CPT

Le Président du Conseil Présidentiel de Transition (CPT), Son Excellence Laurent Saint-Cyr, et le Premier ministre, Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, ont reçu, le lundi 8 septembre 2025, à la Villa d'Accueil, une délégation conduite par Monsieur Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Les échanges ont porté sur les priorités nationales immédiates que sont le rétablissement de la sécurité, l'appui humanitaire aux personnes déplacées, l'organisation des élections, la relance économique et la reprise du transport aérien.

Le Président Saint-Cyr a souligné que la sécurité demeure la condition indispensable à la reprise de la vie nationale et à l'organisation d'élections libres et crédibles. Il a réaffirmé la détermination des autorités haïtiennes à combattre les gangs armés, à restaurer l'autorité de l'État et à redonner confiance à la population. Haïti a besoin du support accru de la Communauté internationale pour sortir de cette crise. Les gangs ne dicteront pas l'avenir du pays, a ajouté le Président du CPT.

Le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé a rappelé que des millions d'haïtiens vivent dans une situation de grande vulnérabilité, aggravée par l'insécurité, et a insisté sur la nécessité de canaliser l'aide à travers le Gouvernement

»»» suite page 21

»»» suite de la page 21



Certains membres du Corps diplomatique

haïtien afin de faciliter une meilleure coordination. S'agissant de l'organisation des prochaines joutes électorales, le Premier ministre a souligné que 87% des centres de vote sont déjà identifiés, 70 % du personnel électoral mobilisé, et qu'un financement national de 65 millions de dollars américains a été sécurisé à travers le fonds commun géré par le PNUD.

La délégation des Nations Unies a exprimé sa volonté d'être un partenaire fort d'Haïti en alignant les actions humanitaires et de développement sur les priorités définies par le Gouvernement haïtien. Elle a également insisté sur la nécessité d'une meilleure coordination entre les agences internationales et les autorités locales, notamment dans la protection des femmes, des enfants et des populations déplacées.

Les discussions ont également porté sur la question cruciale du transport aérien. Les

autorités haïtiennes ont rappelé que plus de 600 vols internationaux ont été opérés sans incident au cours des dix derniers mois, en soulignant que l'interdiction de la Federal Aviation Administration (FAA) continue de limiter les liaisons directes entre Port-au-Prince et les États-Unis. Elles ont appelé à un plaidoyer renforcé auprès des partenaires internationaux, notamment à New York, afin de lever cette mesure qui pénalise injustement le pays et freine sa relance économique.

Enfin, les deux parties ont convenu de maintenir un dialogue étroit d'ici l'Assemblée générale des Nations unies, en vue d'aboutir à des résultats concrets et de mobiliser davantage de soutien international en faveur d'Haïti. Le Conseil présidentiel de transition réaffirme, à travers cette rencontre, son engagement à conduire le pays sur la voie de la sécurité, de la démocratie et de la stabilité, dans l'intérêt supérieur du peuple haïtien.

8 SEPTEMBRE 2025

Le Président du Conseil Présidentiel de Transition, Son Excellence Monsieur Laurent Saint-Cyr, a reçu les Lettres de créance du nouvel Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des États-Unis mexicains en Haïti



Le Président du Conseil Présidentiel de Transition, Son Excellence Monsieur Laurent Saint-Cyr, accompagné des autres Conseillers-Présidents et du Ministre de la Justice et de la Sécurité publique, reçoit l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des États-Unis mexicains en Haïti, S.E.M. José de Jesús Cisneros Chávez



Le Président du Conseil Présidentiel de Transition, Son Excellence Monsieur Laurent Saint-Cyr et l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des États-Unis mexicains en Haïti, S.E.M. José de Jesús Cisneros Chávez

Le Président du Conseil présidentiel de transition (CPT), S.E.M. Laurent Saint-Cyr, accompagné des autres Conseillers Présidents et du Ministre de la Justice et de la Sécurité publique, M. Patrick Pélissier, a reçu, le lundi 8 septembre 2025, les Lettres de créance de S.E.M José de Jesús Cisneros Chávez, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des États-Unis mexicains en Haïti.

La cérémonie, qui s'est tenue à la Villa d'Accueil, a été l'occasion pour le diplomate mexicain de réaffirmer l'engagement de son pays à approfondir les liens d'amitié, de solidarité et de coopération avec Haïti, au bénéfice des deux nations.

#1

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°1

Du 15 au 30 novembre 2024



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 30 novembre 2024

#2

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°2

Du 1^{er} au 15 décembre 2024



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 décembre 2024

#3

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°3

Du 15 au 30 décembre 2024



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 31 décembre 2024

#4

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°4

Du 1^{er} au 15 janvier 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 janvier 2025

#5

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°5

Du 16 au 31 janvier 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 31 janvier 2025

#6

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°6

Du 1^{er} au 15 février 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 février 2025

#7

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°7

Du 16 au 28 février 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 28 février 2025

#8

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°8

Du 1^{er} au 15 mars 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 mars 2025

#9

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel Vol. 2, N°9

Du 16 au 31 mars 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 31 mars 2025



#10

**HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE**

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Edition spéciale

Bicentenaire de l'Ordonnance royale
du roi Charles XS.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Edition Spéciale

#11

**HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE**

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°11

Du 1^{er} au 15 avril 2025S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 avril 2025

#12

**HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE**

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°12

Du 16 au 30 avril 2025

S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
30 avril 2025

#13

**HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE**

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°13

Du 1^{er} au 15 mai 2025S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 mai 2025

#14

**HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE**

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°14

Du 16 au 31 mai 2025

S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
31 mai 2025

#15

**HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE**

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°15

Du 1^{er} au 15 juin 2025S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 juin 2025

#16

**HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE**

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°16

Du 16 au 30 juin 2025

S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
30 juin 2025

#17

**HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE**

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°17

Du 1^{er} au 15 juillet 2025S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 1^{er} au
15 juillet 2025

#18

**HAÏTI COURRIER
DIPLOMATIQUE**

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°18

Du 16 au 31 juillet 2025

S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.htCourrier Diplomatique du 16 au
30 juillet 2025



CONSULATS D'HAÏTI À L'ÉTRANGER

Barahona (Consulat d'Haïti)

Calle Carlos, Nassis, Numero 8, Barahona RD
Téléphone: 001(809)524 7353
Fax: (809)524-3929
Email: cons.barahona@diplomatie.ht

Boston (Consulat général d'Haïti)

333, Washington street ,suite 851, Boston, MA 02108, USA
Téléphone: (857) 449-0332
Email: cg.boston@diplomatie.ht

Chicago (Consulat général d'Haïti)

11 east Adam street, suite 1400, Chicago, Illinois 60603, USA
Téléphone: (312)922-4004 / 922-4005 Fax: (312)922-7122
Site Web: <http://www.haitianconsulate.org>
Email: cg.chicago@diplomatie.ht

Montréal (Consulat général d'Haïti)

300 rue Léo Pariseau, 11e Etage, suite 1100, Montréal, Québec, Canada H2X 4C1
Téléphone: 514-499-1919
Fax: 514-499-1818
Site Web: <http://consulat-haiti-montreal.org>
Email: cg.montreal@diplomatie.ht

Curacao (Consulat général d'Haïti)

Grebbeleinie Web No 18 , Willemstadt, Curacao, N.A.
Téléphone: (5999)461-3434
Fax: (5999)465-8180
Email: cg.curacao@diplomatie.ht

Dajabon (Consulat d'Haïti)

Calle 27 de febrero, No 104, Dajabon, Republica Dominicana
Téléphone: (809)579-8312 / 579-7415
Fax: (809)591-7415
Email: cons.dajabon@diplomatie.ht

Guadeloupe (Consulat d'Haïti)

12, rue schoelcher, Point-à-Pitre, 97110, Guadeloupe
Téléphone: (590)590 893580 / 590-913499
Fax: (590)590-893535
Email: cons.guadeloupe@diplomatie.ht

Guyane (Consulat général d'Haïti)

12 Ave. Leopold Heder, 97300 cayenne, Guyane
Téléphone: (594)594-31-18-58 / 594-31-20-65
Email: cg.guyanne@diplomatie.ht

Miami (Consulat général d'Haïti)

259 S.W, 13 th street, Miami Florida, 33130, USA
Téléphone: (305)859-2309 / 851-5291
Fax: (305)854-7441 / 851-6132
Site Web: <http://cgmiami.gouv.ht/>
Email: cg.miami@diplomatie.ht

New-york (Consulat général d'Haïti)

555 Fifth Avenue, 3rd floor, New York, NY, United States, New York
Téléphone: +1 212-697-9767
Fax: (212)681-6991
Site Web: <https://cghaitiny.org>
Email: cg.newyork@diplomatie.ht

Orlando (Consulat d'Haïti)

1616 east, Colonial drive, Orlando Florida 32803
Téléphone: (407)897-3232 / 477-4148
Fax: (407)897-8163
Site Web: www.haitianconsulateorlando.org
Facebook: haitianconsulateorlando
Email: cons.orlando@diplomatie.ht

Paris (Consulat général d'Haïti)

35 Avenue de Villiers, 75017, Paris
Téléphone: (331)42.12.70.56 / 42.12.70.57
Fax: (331)42.12.70.59
Email: cg.paris@diplomatie.ht

Santiago Rép. Dom. (Consulat général d'Haïti)

Avenida Estrella, Sadhala # 6, Santiago
de los Caballeros, R.D, Caballeros
Téléphone: (809)504-0651 / 724-8311
Fax: (809)582-5026
Email: cg.santiagosaintdomingue@
diplomatie.ht / cons.
santiagostdomingue@diplomatie.ht

Higüey (Consulat d'Haïti)

C/Gaston F, Deligne, No 50, Sector
Latorre, Higüey, République
Dominicaine Téléphone: (809)746-
0782 / 554-9537 / 491-7376
Email: cons.higüey@diplomatie.ht

Atlanta (Consulat général d'Haïti)

2911 Piedmont Rd NE, Suite F
Atlanta GA 30305
Téléphone: (404)778-53723 / 748-
1178 Fax: (404)748-1513
Email: cg.atlanta@diplomatie.ht

Aruba (Consulat général d'Haïti)

#1 Bilderdijkstraat Oranjestad Aruba
Téléphone: (00297)585-9211 / 585-9221
Email: cg.aruba@diplomatie.ht

Suriname (Consulat général d'Haïti)

Lima a Postraat 21 Paramaribo
Suriname
Téléphone: (597)521-827 / 521-829
Email: cg.suriname@diplomatie.ht

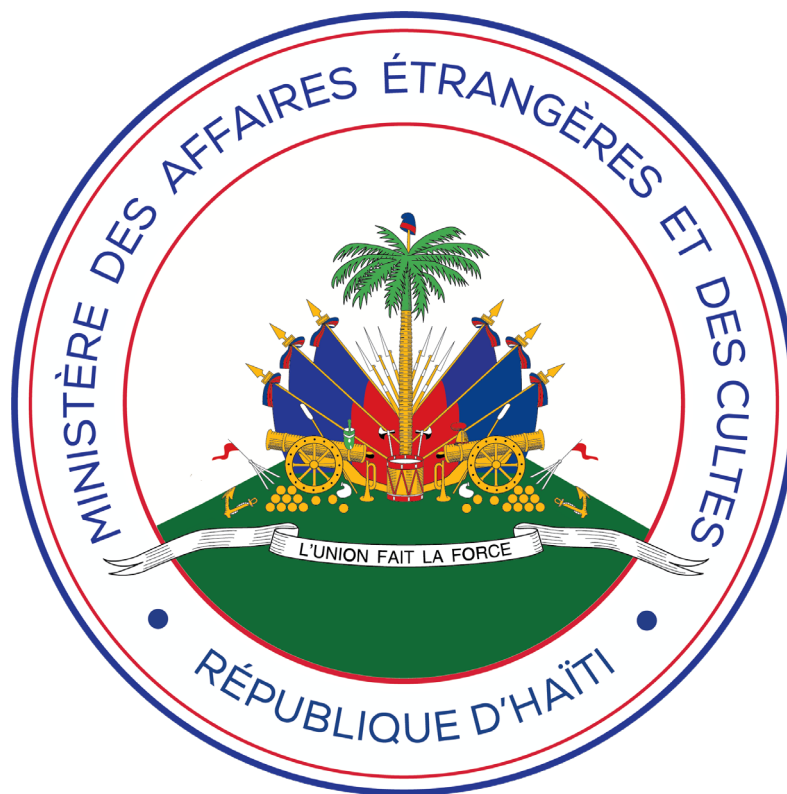
Iles Turques et Caïcos (Consulat d'Haïti)

1229, Leeward Highway
Providenciales Turks and Caicos
Islands BWI
Téléphone: (331)649-4331
Email: cons.tci@diplomatie.ht

DAKHLA (ROYAUME DU MAROC) (Consulat d'Haïti)

Email: cghaiti.dakhla@diplomatie.ht





5A, Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique
No. Dépôt Légal: 25-06-178
Bibliothèque Nationale d'Haïti